BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

GUIDE DE L'APPRENANT EN SITUATION DE HANDICAP

Le Campus des métiers du social est heureux de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Ce guide va vous permettre de découvrir les mesures d'accompagnement en moyens humains, techniques ou pédagogiques mis en place au sein de notre campus

Nous œuvrons auprès des apprenants, des entreprises, de nos formateurs permanents et occasionnels pour un parcours le plus inclusif possible que ce soit en centre de formation ou en entreprise.

Ce guide réalisé en collaboration avec La Direction et notre groupe de référents handicap Buc Ressources et ASY s'articule autour des thématiques suivantes : le recrutement, la formation, l'adaptabilité en entreprise et les relations avec les interlocuteurs dédiés aux personnes en situation de handicap.

Nous souhaitons vous accompagner au mieux dans un cadre le plus inclusif possible pour vous accompagner au mieux vers la réussite !

Le groupe référent(e)s handicap du Campus
Octobre 2025

SOMMAIRE

Qu'est-ce que le handicap ?

3/10

Les types de handicap

4/10

Des interlocuteurs à votre écoute

5/10

Un accompagnement tout au long des études

6/10

L'accessibilité sur le Campus

7/10

Les aménagements

8-9 /10

L'aide à l'insertion professionnelle

Contacts

10/10

BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

Qu'est-ce que le handicap ?

DÉFINITION DU HANDICAP

Selon la loi du 11 février 2005 :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly handicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

DÉCLARER SON HANDICAP C'EST OPTIMISER SES CONDITIONS D'ÉTUDES

Pour étudier dans de bonnes conditions, le handicap peut être compensé. De nombreuses solutions qui permettent de concilier contraintes dues au handicap et études réussies. Ces solutions peuvent être humaines, organisationnelles ou techniques. Vous trouverez dans ce guide les démarches à suivre pour en bénéficier si nécessaire. N'hésitez pas, toute une équipe est à votre écoute ! Le Campus peut vous proposer des aménagements pédagogiques mais aussi vous informer dans vos démarches pour obtenir des aides à la vie quotidienne de la part de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et du STIF (Syndicat Transport IDF) pour le transport, etc.

A NOTER :
Vous pouvez aussi être confronté à une situation de handicap de manière temporaire (accident, convalescence…)

BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

Les types de handicap

Concerne les troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité. Certaines déficiences motrices d'origine cérébrales peuvent également provoquer des difficultés pour s'exprimer, sans altération des capacités intellectuelles. Exemple : paraplégie, maladies neurodégénératives,…

La déficience visuelle est une diminution, une altération, voire une suppression de la capacité de voir des images, des couleurs.

La surdité est la diminution ou la suppression, de la capacité d'entendre des sons.

Il est la conséquence d'une maladie mentale, de troubles psychiatriques, d'une perturbation de l'équilibre psychologique. Il n'affecte pas directement les capacités intellectuelles mais leur mise en œuvre. Exemples : dépression, phobies, troubles obsessionnels compulsifs, …

Le handicap cognitif est la conséquence de dysfonctionnements des fonctions cognitives (lire, parler, mémoriser, comprendre) : troubles de l'attention, de la mémoire, du langage, des identifications perceptives (gnosies) des gestes (praxies). Le handicap cognitif n'implique pas de déficience intellectuelle mais des difficultés à mobiliser ses capacités. Exemples : dyslexie, troubles de l'attention, …

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.

BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

Des interlocuteurs à votre écoute

Pour nous contacter une seule adresse :

handi.campus@seay.fr

Pour simplifier l'accueil des apprenants en situation de handicap, le comité référent(e)s handicap constitue le contact principal. Cependant, c'est tout un réseau d'interlocuteurs qui est au service du parcours d'étude. Si vous estimez devoir bénéficier d'un aménagement de vos études et/ou de vos examens, contactez-nous via l'adresse email dédiée.

Le rôle du comité de référent(e)s handicap coordonne en lien avec la Direction, les équipes techniques, les équipes pédagogiques et des tiers si nécessaire (AGEFIPH, ACMS…)

Nous sommes là pour :

- **Accueillir, conseiller et accompagner** les apprenants handicapés dans la poursuite de leurs études;
- Vous informer sur vos droits;
- Mettre en œuvre les procédures et mesures destinées à optimiser l'**autonomie**, à faciliter l'**intégration** et garantir dans la mesure du possible **l'accessibilité** des savoirs;
- Organiser et suivre la **mise en place des aménagements**d'études inclusifs en lien avec les équipes pédagogiques ;
- Coordonner l'ensemble des actions menées autour de la question du handicap, **actions de sensibilisation** notamment;
- Développer des **partenariats** avec les structures et les institutions externes liées au handicap, ainsi qu'avec le monde professionnel ;
- Suivre avec les services compétents, les mesures visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments.

LES RÉFÉRENTS HANDICAP

Il existe des référents handicap au sein du Campus. Cette fonction permet de faire le lien entre l'équipe pédagogique et les apprenants.

UNE ÉQUIPE PLURIELLE

Elle vise à décider d'aménagements pédagogiques qui devront être mis en place pour compenser le handicap de l'apprenant.
Elle se compose des référents handicap, du responsable pédagogique de la formation, d'un référent AGEFIPH et éventuellement de certains formateurs de la formation.

Un accompagnement durant vos études

LES MISSIONS DU COMITÉ DES RÉFÉRENT(E)S HANDICAP…

Tout apprenant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, quelle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante…) et la durée, peut bénéficier, s'il le souhaite, de l'aide du comité des référents handicap qui se chargera de l'informer, de le guider et de l'orienter, et de coordonner, dans la mesure du possible, avec les équipes pédagogiques un parcours de formation le plus inclusif possible.

… AVANT VOTRE INSCRIPTION…

Pour préparer votre rentrée, poser toutes vos questions et spécifier vos besoins, contactez le Comité des Référent(e)s Handicap dès que possible

handi.campus@seay.fr

N'attendez pas la publication de vos résultats du baccalauréat (ou de licence si vous visez une entrée en master). Un premier contact dès le mois de mars avec Comité des Référent(e)s Handicap facilitera la mise en œuvre d'aménagements éventuellement conséquents avant votre rentrée.
Cette rencontre en amont permettra aussi de vous conseiller au mieux pour faire le point sur vos souhaits d'études, leur déroulement et leurs débouchés professionnels.

… ET AU COURS DE VOTRE CURSUS

Vous pouvez demander un accompagnement à n'importe quel moment de votre cursus mais pour vous garantir l'étude des aménagements possibles par le Campus dans les meilleurs conditions possibles un délai de 2 mois en amont est nécessaire si possible. Nous ferons bien sûr notre possible mais il vous est recommandé de vous manifester au plus tôt.

L'accessibilité sur le campus : Nos bâtiments sont partiellement* accessibles

BÂTIMENT A

BÂTIMENT G

Pour les bâtiments existants plus ou moins ancien, la réglementation tient compte de la difficulté accrue de modifier les bâtis

Cependant Buc Ressources fait son possible pour rendre ses locaux accessibles.

Voici les zones clés accessibles de nos bâtiments :

☒ L'entrée
☒ L'accueil
☒ Les circulations et les salles situées en rez-de-sol
☒ Les sanitaires adaptés
☒ Les places de parkings dédiées
☒ L'espace extérieur
☒ Le restaurant
☒ Le centre de documentation
☒ Le rez-de-sol de la résidence des apprenants
☒ Ecrans d'informations

et nos équipements dédiés :

☒ Rampe d'accès mobile
☒ Equipement sonore pour les grandes salles
☒ Tables de cours

* Accessibilités limitées pour les PMR (Personnes à Mobilités Réduites) sur le bâtiment A

BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

Les aménagements

Si justificatif médical ** : L'apprenant en situation de handicap peut bénéficier de différents aménagements de cursus et/ou d'examens personnalisés destinés à compenser son handicap. Dès son inscription au Campus, l'apprenant doit prendre contact avec

handi.campus@seay.fr

Il est reçu par un référent handicap qui fait un état des lieux.
Le référent handicap, en lien avec les équipes pédagogiques, les équipes logistiques et des partenaires externes, établit les mesures compensatoires à mettre en place dans la mesure des possibilités du campus :

- Les temps majorés pour les épreuves écrites et orales.
- Le matériel spécifique : la plupart du temps, il sera possible d'utiliser son matériel personnel.
- Sujets d'examens et/ou de contrôles continus sur supports spécifiques
- Installation matériel spécifique : salle à part (si les locaux le permettent), chaise ergonomique, éclairage spécifique, etc.
- Il est nécessaire d'évoquer les installations dont vous avez besoin avec le référent handicap lors du premier rendez-vous.
- L'acquisition des aides techniques personnelles relève soit d'un investissement personnel, soit de la prestation de compensation du handicap délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).
- L'apprenant en situation de handicap prend en charge les autres compensations de diverses natures : les aides au déplacement, fauteuil roulant ou autre matériel d'aide à la déambulation, les adaptations pour la conduite d'un véhicule, etc. Les aides pour compenser les difficultés d'écriture manuelle ou de lecture : périphériques ou logiciels adaptés (claviers, souris, logiciels : synthèse vocale, dictée vocale, correcteurs orthographiques, etc.). · Les aides pour les gestes de la vie quotidienne : matériel pour le transfert, la toilette, le repas, etc.

**

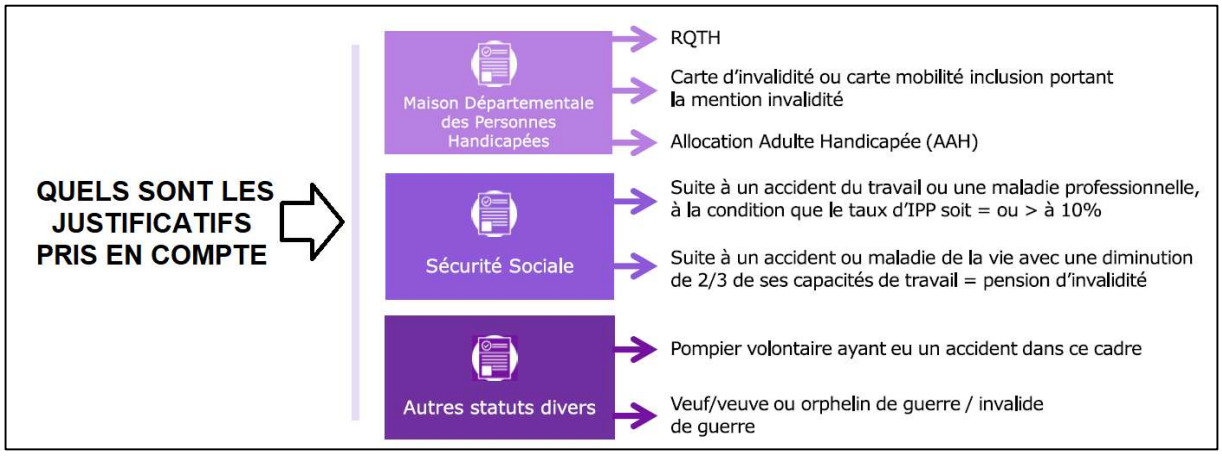

BUC Ressources
Le campus des MÉTIERS du Social

Alternance Sauvegarde Yvelines
Centre de formation d'apprentis du Campus BUC Ressources

Si absence de justificatif médical :

Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont des lieux uniques destinés à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées. Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps. Elles sont des groupements d'intérêts publics présents dans tous les départements. Dans chaque département, la MDPH prend en charge les démarches liées aux différentes situations de handicap et en assure le suivi. Pour pouvoir bénéficier des prestations de la MDPH, il faut au préalable remplir un dossier avec son médecin (dossier disponible sur le site Internet de la MDPH de son département). Les aides sont accordées en fonction d'un pourcentage de handicap défini lors de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les principales prestations · La Prestation de compensation du handicap (PCH) permet de participer au financement des charges occasionnées par le handicap. Cette aide peut prendre la forme d'aides humaines, techniques, animalières ou encore le financement des frais de transports…

Pour pouvoir en bénéficier, trois critères sont pris en compte : le lieu de résidence, l'âge et le taux d'incapacité. · La Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette reconnaissance s'adresse à toutes les personnes dont l'obtention ou la conservation d'un emploi sont réduites par des altérations physiques, sensorielles ou mentales.
Prenez en compte que les délais d'obtentions sont très longs donc faites vos démarches au plus tôt.

LISTE DES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

PARIS 75 69, rue de la victoire – 75009 PARIS
Tél. : 01 53 32 39 39 Tél. Handicap assistance : 01 44 10 81 50 Courriel : aidehandicapecole@education.gouv.fr contact@mdph.paris.fr

SEINE-ET-MARNE 77 16, rue de l'aluminium – 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE Tél. : 01 64 19 11 40
Site internet pour les personnes en situation de handicap : monparcourshandicap.gouv.fr

YVELINES 78 (pas d'accueil physique) TSA 60100 78539 BUC CEDEX Tél. : 08 01 80 11 00
Site web : yvelines.fr Courriel : autonomie78@yvelines.fr

ESSONNE 91 Courcouronnes 93, rue Henri Rochefort – 91000 ÉVRY Tél. : 01 60 76 11 00
Courriel : mdphe@cd-essonne.fr

HAUTS-DE-SEINE 92 2, rue Rigault – 92000 NANTERRE Tél. : 01 41 91 92 50
Courriel : mdph@mdph92.fr

SEINE-SAINT-DENIS 93 Immeuble Erik Satie 7-11, rue Erik Satie – 93000 BOBIGNY Tél. : 01 43 93 86 86
Site internet : place-handicap.fr

VAL-DE-MARNE 94 Immeuble Solidarités 7-9, voie Félix Eboué – 94000 CRÉTEIL Tél. : 01 43 99 79 00
Courriel : mdph94@valdemarne.fr

VAL D'OISE 95 2, avenue du Parc Bâtiment H - CS 20201 – 95032 CERGY-PONTOISE Cedex Tél. : 01 34 25 16 50
Courriel : maisonduhandicap@valdoise.fr

Retrouvez l'ensemble des dispositifs et aides de l'État sur : service-public.fr/ particuliers/vosdroits/N12230

Aide à l'insertion professionnelle

POUR TROUVER UN STAGE, UNE ALTERNANCE OU UN EMPLOI :

Buc Ressources :
Le campus relais les offres d'emploi de tous ces partenaires dédiés
https://buc-ressources.org/offres-demploi/

La Sauvegarde des Yvelines :
« Agir ensemble pour que chacun soit acteur de sa vie »
https://www.sauvegarde-yvelines.org/agir-ensemble/offres-emploi/

JobinLive
Le cabinet de recrutement JobinLive est spécialisé dans le recrutement de candidats en situation de handicap. Découvrez toutes les offres en CDD, CDI, Alternance, Stage :
https://www.jobinlive.com

Hello Handicap
Hello handicap est le plus grand Salon de recrutement sur internet et sur mobile dédié aux candidats en situation de handicap. https://www.hello-handicap.fr/home

Talents Handicap
Les forums en ligne de référence pour accompagner vers l'emploi les candidats en situation d'handicap. https://www.talents-handicap.com/
... liste non exhaustive

Pour intégrer la Fonction Publique
Devenir agent de la Fonction publique lorsque l'on est en situation de handicap, comment faire ? https://www.fiphfp.fr

Comment être reconnu travailleur handicapé (RQTH) ?
https://www.service-public.fr/

Contacts

Liste des référent(e)s handicap du CAMPUS :
Amandine TIMOTEO – Mélanie MARTIN – Merlène LAUVAGNE – Cathy ZAFERA – Anne JOURNEL

handi.campus@seay.fr